

## DÉMARCHAGE À DOMICILE : Le retour des pépins

Un consommateur témoigne (courrier du 12 avril 2017) : « Mon épouse a été victime d'une arnaque par des vendeurs de fruits et légumes ambulants qui viennent du Calvados sous le nom « Les terroirs de la table ». Mon épouse a acheté 34 kg de pommes, 50 kg de pommes de terre, 28 kg de carottes, 5 kg d'échalotes, 10 kg d'oignons. Le tout pour 495 €. Le tour est bien rodé : ils présentent des fruits savoureux qu'ils font goûter gentiment. Quand le client est en confiance on lui fourgue des kilos et des kilos, en prenant bien soin de faire payer par catégorie, les pommes de terre, puis les oignons, etc. Au final 495 € pour des légumes de Rungis avec des marges démentielles. De plus, la TVA n'apparaît pas sur la facture. »

Ces pratiques s'étaient développées entre 2012 et 2015 et les suites judiciaires qui avaient été initiées avaient permis de calmer le jeu des vendeurs.

Le phénomène semble retrouver de la vigueur et le Réseau anti-arnaques met en garde le consommateur contre la fourniture de produits en grande quantité et à des prix exagérés.

**INFO-ALERTE** est une mise en garde hebdomadaire diffusée par le :  
**Réseau anti-arnaques, association partenaire de l'UFC-Que Choisir**  
BP 60512, La Chapelle Saint Laurent, 79306 BRESSUIRE cedex  
(contact@arnaques-infos.org) - Site : [www.arnaques-infos.org](http://www.arnaques-infos.org)  
SIRET : 503 805 657 00031  
Reproduction autorisée sous réserve de mentionner l'origine.  
Directeur de la publication : **Pascal TONNERRE**